

BRUXELLES PATRIMOINES

N°014

AVRIL 2015

DOSSIER LA FORÊT DE SOIGNES

VARIA

Le Jardin zoologique de Bruxelles

Les parcs de Laeken dans
leur contexte

Le Prix du Paysage
du Conseil de l'Europe



UNE PUBLICATION DE BRUXELLES DÉVELOPPEMENT URBAIN

DOSSIER

**JOACHIM ZINNER,
GESTION SYLVICOLE
ET « HÊTRAIE
CATHÉDRALE »
(1787-1907) :**

AUX ORIGINES
D'UN MYTHE

BLANCHE TIRTIAUX
HISTORIENNE

KARIM SARTON
GÉOGRAPHE

CET ARTICLE, ISSU D'UNE ÉTUDE RÉALISÉE, ENTRE FÉVRIER ET JUIN 2014, POUR LA COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES¹, A POUR VOCATION DE REVENIR SUR L'HISTOIRE DE LA SYLVICULTURE EN FORÊT DE SOIGNES ENTRE 1787 ET LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XIX^E SIÈCLE, au travers d'éléments nouveaux apportés par le dépouillement et l'étude approfondie des archives forestières et par une cartographie des aménagements entrepris par Joachim Zinner - auquel est traditionnellement attribuée l'origine de la « hêtraie cathédrale ». Les auteurs montrent que si Zinner est l'un des premiers à prendre la voie de la systématisation, il semble que les aménagements qu'il propose n'ont pas perduré à l'identique durant tout le XIX^e siècle, invalidant l'idée selon laquelle les Autrichiens auraient été à l'origine d'un mode de gestion forestier établi perdurant pour des décennies.

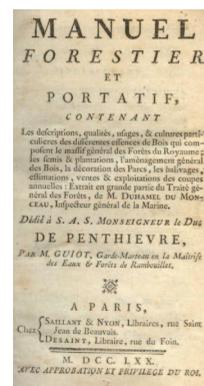
Les Bruxellois sont attachés à la forêt de Soignes et à son faciès « cathédrale » que beaucoup estiment faire partie intrinsèque du patrimoine de la capitale. On aime vanter son mode unique de plantation et l'âge avancé de ses arbres qui lui confère une majesté certaine. L'origine de la hêtraie sonienne – longtemps attribuée à la figure autrichienne de Joachim Zinner et aux grands aménagements forestiers entrepris par les Habsbourg à la fin du XVIII^e siècle – est cependant bien plus complexe que ne le prétend l'historiographie. Alors que l'aménagement et la gestion de Soignes font aujourd'hui débat, entre arguments naturalistes et arguments patrimoniaux, l'importance d'élucider ce pan méconnu de l'histoire de Bruxelles s'impose. Pour ce faire, de nombreuses questions émergent faisant apparaître, hier comme aujourd'hui, la « forêt-capitale » comme une ressource essentielle aux usagers multiples et aux enjeux complexes.

LE SIÈCLE DES LUMIÈRES : NAISSANCE D'UNE SYLVICULTURE RAISONNÉE

Comme le rappelle Paulo Charruadas (voir article p. 06-15), au XVIII^e siècle apparaît avec la plus grande acuité la conscience des limites des ressources boisées et celle de la nécessité de mieux assurer son repeuplement. Les sources font à cette époque état de coupes qui ont du mal à se régénérer naturellement causant la préoccupation des gestionnaires. Faut-il voir dans l'abondance des « vagues » (terains en friche) mentionnées dans les sources le résultat de l'intensification de l'exploitation de la forêt ou celui de contraintes écologiques qui pèsent sur la régénération naturelle du hêtre en Soignes ? Question difficile à trancher, en réponse de laquelle il faut certainement – et peut-être avant tout – ajouter l'émergence d'une science naturaliste qui, sous l'influence des Lumières, accorde de plus en plus de crédit à l'observation

Fig. 1

En Soignes, c'est principalement le manuel forestier de Guiot, résumé du célèbre traité de sylviculture de Duhamel du Monceau, qui servira de référence aux forestiers. Parmi les instructions données à Zinner, lors de son entrée en fonction le 2 avril 1787, se trouve celle de se procurer cet ouvrage. Première page de l'édition originale de GUIOT M., *Manuel forestier et portatif*, Paris, Saillant et Nyon; Desaint, 1770, in-12.



et l'expérimentation dans un contexte où le rapport de l'homme à la nature se modifie de façon significative. Que le hêtre, prédominant en Soignes depuis le XVI^e siècle, connaisse à cette époque ou non des difficultés à se régénérer importe finalement peu dans notre processus de réflexion. Ce qui importe c'est que, dès le début du XVIII^e siècle, les remarques effectuées au sujet du paysage témoignent d'une sylviculture naissante où se marque un réel souci de repeuplement de la forêt qui, sous la pression d'une forte demande en lien avec l'industrie naissante et le contexte géopolitique européen, va conditionner les modes de gestion (fig. 1).

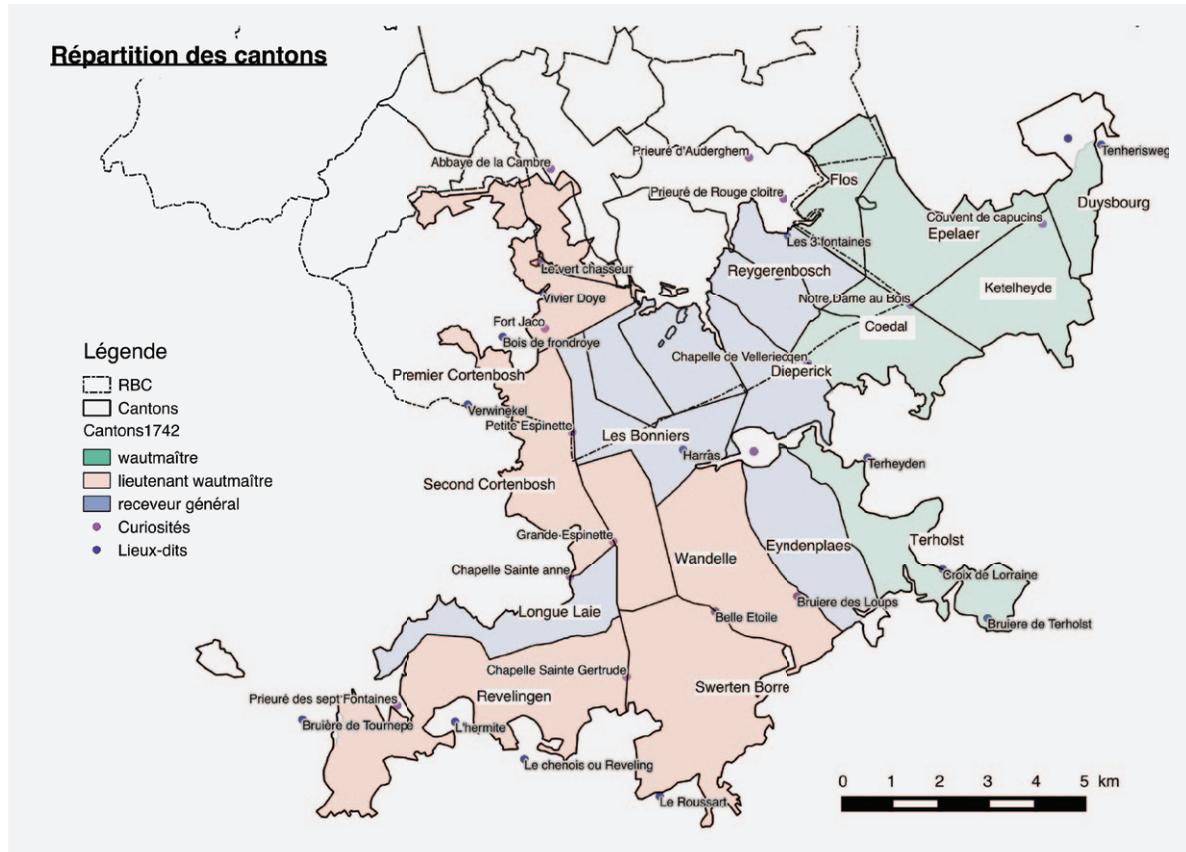


Fig. 2

La forêt est, dès 1774, aux mains de trois gestionnaires qui sont chacun en charge d'un tiers du massif : le wautmaître, le lieutenant-wautmaître et le receveur général. Carte de Karim Sartou (extrait de TIRIAUX, B. et SARTON, K., *Aux origines de la hêtraie cathédrale*, rapport inédit, p. 14).

Après une période relativement troublée, surtout dans la seconde moitié du XVII^e siècle, période durant laquelle les troubles politiques et dynastiques opposant le régime espagnol au Royaume de France causent de nombreux dégâts en Soignes, le régime autrichien connaît une période de paix presque ininterrompue à partir de 1713 et s'attelle à adopter une gestion plus raisonnée de Soignes.

.....
**LE CAS ZINNER :
 UNE HISTOIRE À NUANCER**

C'est dans ce contexte de volonté planificatrice que Joachim Zinner fait son apparition sur la scène brabançonne. Son goût pour la hêtraie régulière de haute futaie a poussé de nombreux auteurs à lui attribuer la paternité

de la hêtraie cathédrale, faisant de lui l'initiateur d'un mode de plantation défini et inconditionnel à l'origine du paysage forestier que nous connaissons aujourd'hui. Dans le cadre d'une étude commandée par la Commission royale des Monuments et des Sites ayant pour objectif la cartographie des plantations de Zinner et une meilleure connaissance de ses conceptions sylvicoles, les archives ont cependant révélé une histoire nettement plus nuancée.

**Première étape :
 planter le décor**

On connaît finalement assez peu l'histoire personnelle de Joachim Zinner. Cependant, malgré une relative opacité au sujet de ses données biographiques, il apparaît essentiel d'inscrire l'homme dans son

contexte institutionnel. Zinner serait né à Vienne en 1741 ou 1742. Il est issu d'une lignée autrichienne de jardiniers dont plusieurs membres sont au service de l'administration habsbourgeoise à Bruxelles². On sait que Zinner est, lui aussi, à Bruxelles dès 1761 où il succède à son oncle aux travaux de l'orangerie et intègre le bureau des ouvrages de la Cour. Dès 1765, il s'occupe des projets et des plans du nouvel aménagement du parc de Bruxelles, en collaboration avec Barnabé Guimard³; il est ensuite engagé pour y surveiller les opérations de plantation. Le parc de Bruxelles est un parc forestier composé de massifs de haute futaie où il est chargé de toutes les dispositions et mesures pratiques qui concernent les plantations : choix des essences, sélection des plants dans les pépi-

nières, direction des plantations. Il préconise déjà dans ce cadre des plantations de hêtre et ce pour des raisons très pratiques qui doivent retenir toute notre attention : abondance de plants disponibles en forêt de Soignes, où en certains endroits « ils sont trop toufus [*sic*] », et facilité de transport des arbres de cette essence à l'âge de trois ou quatre ans. En dépit de tout le zèle dont fait preuve notre jardinier, les subsides pour le parc de Bruxelles viennent à manquer et Zinner se retrouve en 1781 quiescent, « en disponibilité ». Il conserve cependant ses gages suite à une promesse de l'impératrice répondant à ses inquiétudes financières.

La gestion de Soignes, quant à elle, est, depuis la tripartition de la forêt en 1774, aux mains de trois hauts fonctionnaires en charge chacun d'environ un tiers du massif : le wautmaître, le lieutenant-wautmaître et le receveur général (fig. 2). Jean-Charles-Théodore de l'Escaille, lieutenant-wautmaître entre 1770 et 1793, entretient alors le rêve d'une forêt domaniale gérée selon les principes des botanistes, laissant le plus de place possible aux différentes essences et aux cycles naturels. Ses idéaux naturalistes ne font cependant pas l'unanimité et les initiatives sylvicoles du comte de l'Escaille génèrent des jalousies, créant un climat tendu où les animosités personnelles prennent le dessus sur la bonne exploitation des ressources boisées. Le manque d'homogénéité dans la gestion sonienne est vécu par l'administration centrale comme problématique, comme le rapporte par exemple un extrait de protocole du 29 mars 1787 qui souligne que dans les cantons du wautmaître et du receveur général – soit les zones qui ne sont pas gérées par le fameux lieutenant-wautmaître – tout est fait « en sens contraire au bien mené du repeuplement des vagues »⁴. L'idée

émerge alors de pourvoir à la création d'un poste neuf en vue de surveiller, d'administrer, de chapeauter les tâches liées aux plantations en forêt. On propose Joachim Zinner, qui réunit deux conditions essentielles à ce poste, à savoir celle d'être un « homme instruit dans cette partie essentielle de la culture, tout en combinant ce choix avec l'économie » étant donné qu'il est déjà au service de sa Majesté comme jardinier quiescent.

Le 31 mars 1787, une commission nomme Zinner au poste de directeur des plantations et pépinières de la forêt de Soignes et règle par un courrier ses gages, droits et devoirs⁵. En raison de ses origines autrichiennes, celui-ci ne peut concourir à l'obtention d'un poste dans l'administration brabançonne, puisque la Joyeuse Entrée réserve les offices forestiers à des hommes natis de Brabant et leur garantit leur place à vie. La création d'une fonction nouvelle chargeant un Autrichien de surveiller les entreprises des hauts officiers forestiers lui confère donc un statut d'exception. Par ailleurs, son rôle est double : gérer les travaux de plantation en concertation avec les hauts officiers et s'assurer que les forestiers chargés de la direction des ouvrages remplissent leur devoir. Il est donc à la fois un gestionnaire et un homme de terrain, ainsi qu'en témoignent les nombreuses notes de sa main relatives aux différents ouvrages effectués ou à entreprendre en Soignes. Ce statut hybride le place dans un rapport ambigu avec ses supérieurs car, bien qu'établi dans une instance de contrôle, il demeure le subalterne des gestionnaires locaux de Soignes. Plus le temps passe, plus le crédit accordé à Zinner, qui défend des méthodes opposées à celles du comte de l'Escaille, va croissant. On semble apprécier cet Autrichien zélé qui connaîtra plusieurs augmentations et gages de confiance de la part des hauts officiers et dont l'in-

fluence ira *crescendo*⁶. Un peu plus d'un an après l'arrivée de Zinner, les conflits et les rapports de force battent leur plein, ayant sans conteste une influence décisive sur la gestion quotidienne des ressources boisées bruxelloises.

Deuxième étape : définir la « méthode Zinner »

On lie très souvent l'établissement de la hêtraie cathédrale à une méthode de plantation instaurée par Joachim Zinner. Quand bien même le lien entre ces deux réalités est à relativiser, il convient avant tout d'estimer si Zinner, en qualité de directeur des plantations, a réellement été l'instigateur des premières plantations artificielles de hêtraies régulières en Soignes (hautes futaies de hêtres du même âge plantés en peuplements mono-spécifiques).

Tout d'abord, les initiatives de plantation que l'on a attribuées à Zinner doivent être comprises comme répondant à une volonté des autorités de reboiser massivement les vagues de la forêt de Soignes dont l'étendue est évaluée à plus de 1.000 bonniers, soit à peu près 1.000 ha⁷, par le lieutenant-wautmaître en 1772⁸. Pour ce faire, le Conseil des Finances débloque, en 1787, un budget important issu de la vente extraordinaire de vieux chênes, à répartir sur six ans (36.000 fl. annuels au lieu de 12.000 fl.) et destiné exclusivement à la mise en place de nouvelles pépinières et plantations dans ladite forêt⁹. Les instructions de repeuplement adressées à Zinner, lors de sa mise en fonction, marquent explicitement la volonté des autorités autrichiennes d'établir des peuplements équiennes en précisant la nécessité de transplanter les jeunes arbres issus des pépinières dans des zones où ils ne risqueraient pas « d'y être étouffés par leur proximité d'une recrue plus âgée qu'eux »¹⁰.

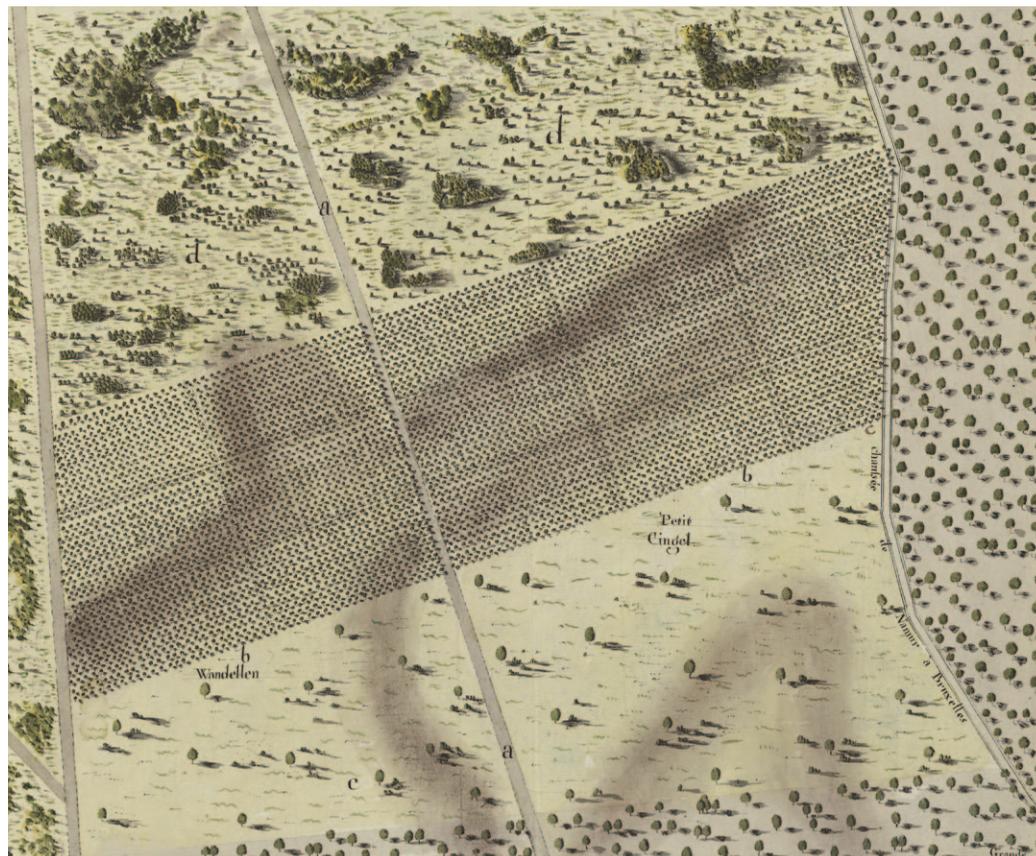


Fig. 3
Projet pour les plantations de 1788-1789 dans les cantons du Wandelle et du petit Cingel (AGR, Conseil du Gouvernement Général, 1073).

*En comprenant le premier emon-
dage, l'exstirpation des ronces,
trembles, toutes espede d'épines,
et autres bruisailles nuisibles sur
l'etendue d'un bonnier, le greus-
ement [sic] des fosses, l'ar-
rachis des plantes, leur transport
à la main, ou par charoi, prépara-
tion des racines, et finalement la
replantation, [on] estime que la
dépense commune par bonnier
se montera à cent septante cinq
florins.*

Signé: Zinner.

AGR, FB, 16, 15 novembre 1788.

Si l'on s'attelle à analyser plus préci-
sément le mode de plantation préco-
nisé par notre directeur, on retiendra
que ce dernier est attaché au hêtre

qu'il envisage de planter à l'âge de
quatre ou cinq ans sur des terrains
préalablement défrichés. La planta-
tion est méticuleusement planifiée
et dessinée au préalable : Zinner, qui
est jardinier de formation, exige un
espace de 1,80 m x 3,60 m entre les
plants qui sont disposés en rangées
rectilignes, alignées ou en quinconce
(fig. 3). Une fois les arbres plantés, il
s'assure du suivi des plantations en
supervisant les élagages, le drainage
ainsi que la coupe des herbes au pied
des arbrisseaux.

La « méthode Zinner » est donc liée
à la fois à la préparation du sol, à la
silhouette des plantations, au suivi
de celles-ci, mais aussi à la mise en
place de pépinières, tâche entreprise
par le comte de l'Escaille quelques
années plus tôt (fig. 4). On notera au

passage que le coût de son entre-
prise est énorme car celle-ci est
extrêmement gourmande en main-
d'œuvre et qu'elle semble donc dif-
ficilement pouvoir être envisagée
comme une solution sylvicole à long
terme (fig. 5).

Troisième étape : évaluer l'impact de Zinner sur le paysage sonien

Par le biais de l'abondante correspon-
dance entre le Conseil des Finances
et l'administration forestière¹¹, une
cartographie des six campagnes de
repeuplement dirigées par Zinner
(1787-1788, 1788-1789, 1789-1790,
1790-1791, 1792-1793, 1793-1794)
a été entreprise. Celle-ci démontre
que l'action du directeur des plantis
sur la forêt relève davantage d'une
tentative expérimentale concernant

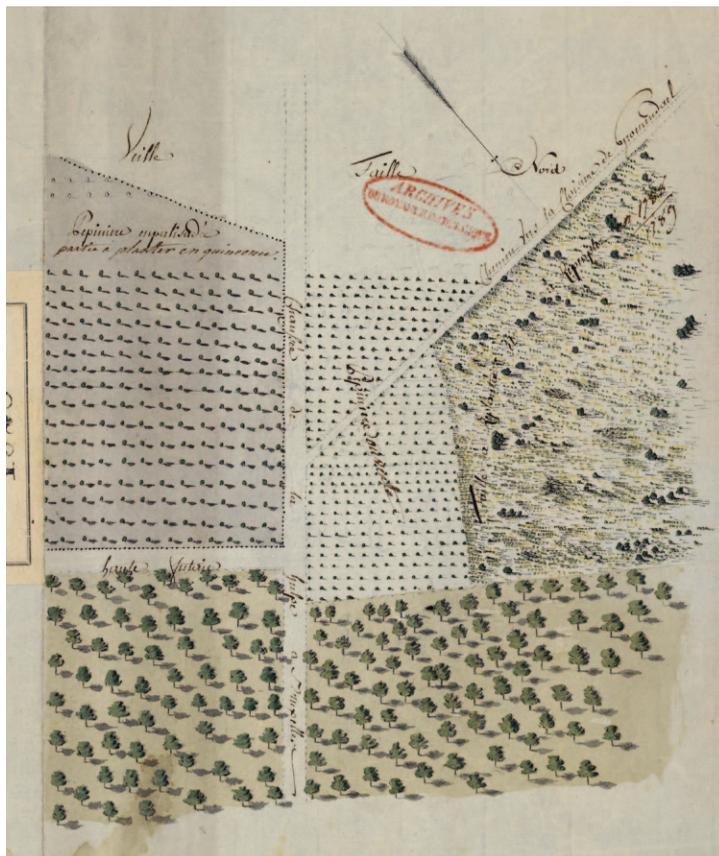


Fig. 4
Croquis de projet de plantation réalisé par Zinner pour la saison 1788-1789.
En haut à droite, la pépinière «empalissadée» où il est prévu de planter des hêtres
(AGR, Cartes et Plans manuscrits, 1928).

surtout trois zones localisées à proximité des grands axes routiers, que d'une véritable métamorphose paysagère. Les plantations sont initiées sur les zones les plus touchées par les vagues (cantons du petit Cingel et Wandelle – actuellement la zone située entre la chaussée de Waterloo, la drève de Lorraine et la drève Saint-Hubert, (fig. 6)), soit des surfaces en friche depuis plus de cinq ans. Le défi de la lecture des documents demeure celui de parvenir à chiffrer la superficie effectivement plantée pendant la direction de Zinner aux opérations de repeuplement, tâche hautement difficile étant donné le décalage non-documenté entre projets et réalisations. Une estimation largement approximative de la belle nature (...)»¹³. Par ailleurs, le directeur des plantations consacré près d'un tiers du budget

à 700 ha sur une forêt dont l'étendue globale avoisine alors les 10.000 ha¹². On remarque en outre, au travers des documents d'archives, que, parmi les initiatives entreprises par Zinner, l'une des principales consiste à défricher, soit abattre la végétation pionnière tels les bouleaux – n'en déplaise au comte de l'Escaille ! – en vue de préparer le terrain à des plantations futures. Zinner déboise donc presque autant qu'il ne reboise, ce qui peut expliquer la véhémence du lieutenant-wautmaître à son égard lorsqu'il écrit que «la façon inouïe et sans exemple mise en pratique par le directeur Zinner, ne butte pas moins qu'à une destruction totale des neuf dixièmes des productions de la forêt»¹³. Par ailleurs, le directeur des plantations consacré près d'un tiers du budget

ANNEES	MONTANT
1778	10890. 3. 6
1776	11976. 3. 6
1777	14726. 8. -
1778	10812. -
1779	11189. 16. 6
1780	6511. 6. -
1781	16173. 17. 3
1782	6961. 18. -
1783	16192. 10. 5
1784	13028. 3. 9
1785	9745. 1. 6
1786	10821. 13. 6
1787	16418. 19. 3
1788	23461. 6. 6
1789	11929. 9. 9
1790	21500. 15. 6
1791	24957. 1. -
1792	24484. 19. -
1793	16542. 5. 3

Fig. 5
L'arrivée de Zinner en 1787 est visible par une augmentation notable des sommes dépensées à cet effet (AGR, Conseil des Finances, 1656, tableau des dépenses consacrées aux opérations de repeuplement de la forêt, photo de l'auteur).

de repeuplement à ce qu'il nomme l'«élagage» de futaies existantes et qu'il faut sans doute comprendre par des ébranchages successifs et des coupes d'éclaircie¹⁴ (fig. 7).

Si l'on s'intéresse ensuite aux essences plantées, il n'y a pas de doute sur le fait que Zinner a une réelle préférence pour le hêtre, mais il choisit toujours le chêne (pédonculé) pour les fonds de vallées plus humides¹⁵, et des conifères pour les terrains les plus pauvres qu'il nomme «bruyères»¹⁶. À cela s'ajoute que, malgré sa forte volonté centralisatrice, le directeur des plantis n'a, en pratique, pas toujours le dernier mot étant donné les conflits internes au sein de l'administration forestière. Pour le repeuplement de la septième coupe de la *Heegde* (cf. fig. 2), 900 ormes

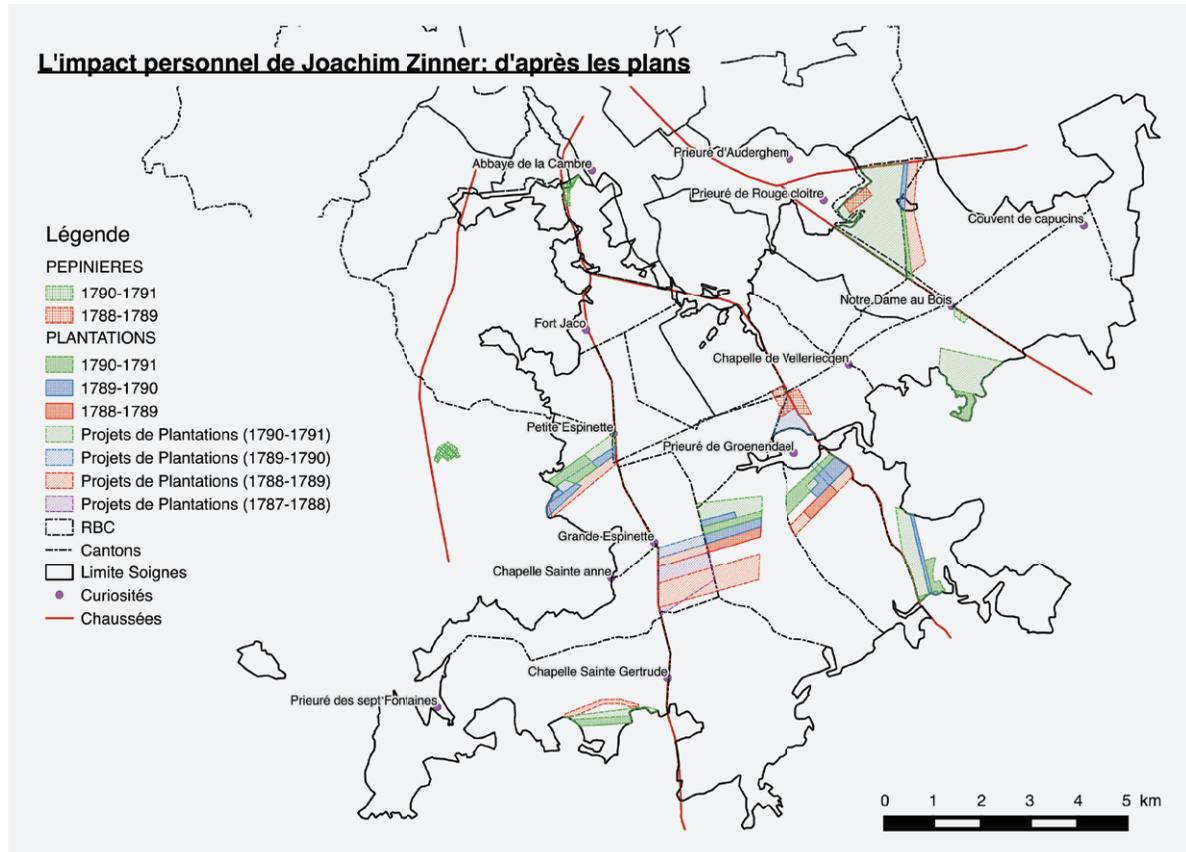


Fig. 6 L'impact personnel de Joachim Zinner. Carte de Karim Sarton (extrait de TIRTIAUX, B. et SARTON, K., *Aux origines de la hêtraie cathédrale*, rapport inédit, p. 53).

de Malines et 2.000 bois blancs de Louvain sont achetés par le lieutenant-wautmaître et acheminés en Soignes¹⁷, tandis que deux ans plus tard, 130.000 (!) frênes sont semés par de l'Escaille dans la pépinière attenante à la *Heegde*¹⁸.

Il ressort donc de cette analyse que, bien que Zinner puisse être l'un des premiers à emprunter la voie d'une systématisation des plantations artificielles, son impact personnel est à relativiser. De ce constat et de la géographie de ses initiatives, l'idée des vieilles hêtraies plantées par Zinner est, elle aussi, à mettre en doute. À cela s'ajoute qu'aucune des plantations que nous sommes parvenus à répertorier n'est située sur le territoire actuel de la Région de Bruxelles-Capitale.

POSTÉRITÉ DE LA MÉTHODE ZINNER: RUPTURE OU CONTINUITÉ ?

Période française : nouveaux enjeux, nouvelle gestion

Il apparaît clairement qu'en fonction des besoins d'un régime, les pratiques sylvicoles se modifient. Le forestier Ferdinand Del Marmol, source précieuse renseignant tant sur les modes de gestion autrichiens que français, souligne par exemple que là où les Autrichiens puisaient principalement du bois de chauffage et de construction ordinaire, les Français sont demandeurs de pièces de bois plus grosses, du chêne surtout, recherchées pour la construction de vaisseaux¹⁹. La transformation des débouchés a donc vraisemblablement de bonnes

raisons d'influer sur les modes de plantation de la forêt.

Les premiers mois de l'occupation française sont cependant caractérisés, en ce qui concerne les mesures de repeuplement, par une poursuite des travaux en cours. Zinner est présenté pour être admis à serment comme « directeur des plantis » de la forêt en décembre 1794. À cette fonction s'ajoute celle de commissaire-surveillant des travaux entrepris par Rafeau, ingénieur de la marine. La nomination de Zinner aux côtés d'un gestionnaire de marine n'est pas anodine et renforce l'idée selon laquelle la France va, pour répondre à ses besoins, orienter différemment sa sylviculture. Dès le 31 décembre 1794, Zinner monte en grade en étant nommé sous-inspecteur dans l'arrondisse-

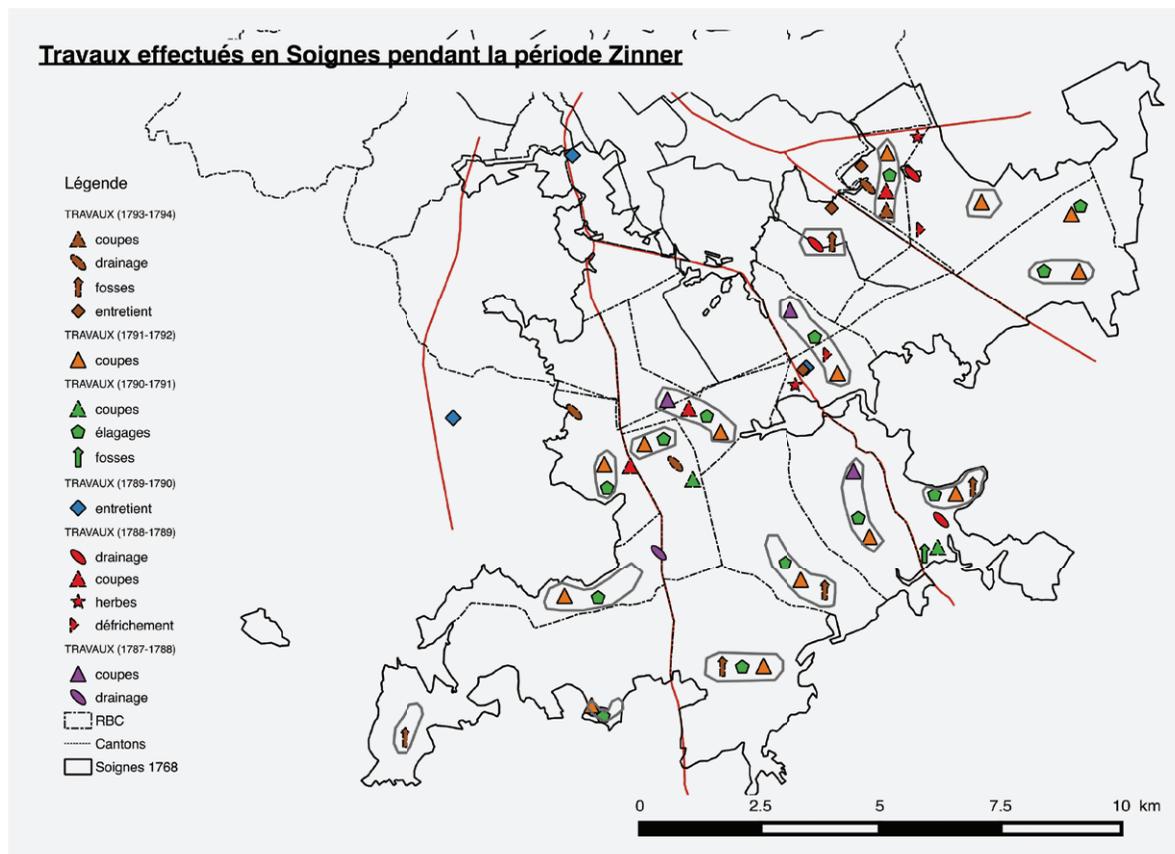


Fig. 7

Travaux effectués en Soignes pendant la période Zinner. La « méthode Zinner » inclut bien plus d'opérations que la simple plantation (coupes d'éclaircie, ébranchage, entretien de pépinières, drainage, etc.). Carte de Karim Sarton (extrait de TIRTIAUX, B. et SARTON, K., *Aux origines de la hêtraie cathédrale*, rapport inédit, p. 53).

ment de Brabant²⁰. Par ce poste, il peut s'assurer de la survivance des pratiques qu'il a initiées quelques années plus tôt mais cette fonction nouvelle l'oblige à de nombreuses responsabilités telle la gestion des coupes de bois, compliquant son travail de gestionnaire des plantis. Les travaux d'élagage, auxquels il était pourtant très attaché, sont par exemple suspendus lors des deux premiers hivers (1795-1797), puis à partir de 1802 pour une période dont nous ignorons la durée²¹. Quant aux plantations, elles sont aussi ralenties comme le souligne en 1800 Adrien-François-Joseph Piot, inspecteur général des forêts du département de la Dyle²².

Les pépinières semblent bel et bien avoir cessé d'exister – dans leur

forme de « pépinières permanentes » du moins – si l'on se fie à la proposition, présentée en février 1802 comme innovante, d'établir des pépinières en Soignes²³. La présence de Zinner dans l'administration forestière française ne semble donc pas garantir le maintien des méthodes qu'il a auparavant défendues, notamment en raison de leur coût élevé. La correspondance de l'administration française regorge par ailleurs d'états d'alerte quant au nombre croissant de vols de bois. Ces vols sont à mettre en corrélation avec l'abandon de l'emploi de main-d'œuvre recrutée pour les éclaircies, plantations et ébranchages à l'automne et l'hiver parmi les paysans vivant en périphérie de Soignes. Ces derniers, faute de ce salaire d'appoint, cherchent

en effet à combler le manque de rentrées d'argent durant la saison creuse.

On peut cependant attester de la reprise des plantations à partir de février 1803, ainsi qu'en témoigne un très beau document de l'administration générale des forêts²⁴ (fig. 8). L'organisation française des opérations de plantation est très différente de celle sous les Habsbourg : celles-ci s'organisent par une adjudication au rabais, forme de marché public. Ceci signifie que, bien que les travaux de plantation soient pris en charge par le trésor public, ils sont adjugés à celui des privés qui s'engage à s'en charger au moindre prix. Le cahier des charges à destination des entrepreneurs détaille avec

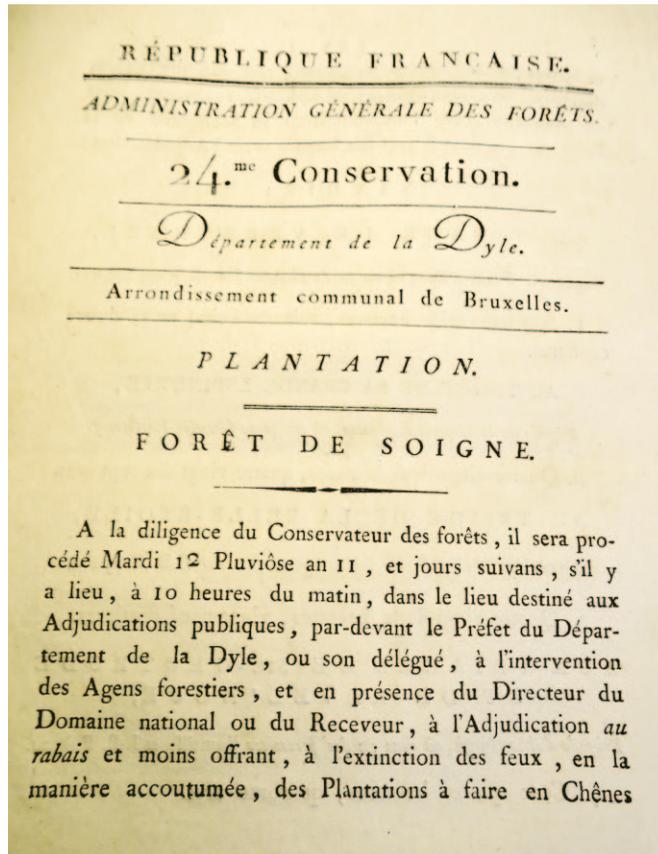


Fig. 8
Première page du cahier des charges des plantations à effectuer en Soignes, janvier 1803 [AGR, Eaux et Forêts, 8].

Fig. 9
Peintre dans la forêt de Soignes. Boitsfort. Carte postale ancienne. (Coll. Belfius Banque-Académie royale de Belgique © ARB-SPRB).



précision le mode de plantation : les arbres à replanter sont des chênes et des hêtres, issus d'autres zones de la forêt desquelles ils sont arrachés – et non pas de pépinières donc –, et doivent être plantés dans des trous à 4 m les uns des autres, et non dans des fosses à 1,80 m ou 2 m les uns des autres. On notera qu'un écart de 4 m entre les arbres plutôt que 2 m a une incidence significative sur le faciès des futaies car il est trop important pour empêcher le développement des branches basses, et donc pour permettre l'élaboration d'un faciès « cathédrale », à moins de procéder à des ébranchages réguliers.

Ces différences sont certes minimes mais permettent – au même titre que la différence dans la quantité de main-d'œuvre employée aux ouvrages forestiers – de repenser l'idée selon laquelle Zinner est l'inventeur d'une sylviculture qui va perdurer à l'identique tel un système durant tout le XIX^e siècle. Rappelons à cet égard que la tradition française sylvicole est importante et s'inscrit probablement encore partiellement dans la lignée des règles en vigueur en France depuis l'ordonnance de Colbert de 1669 sur les forêts françaises, matérialisées notamment dans le traité théorique de sylviculture de Duhamel du Monceau. Le forestier français Ferdinand Del Marmol préconise, par exemple, d'obtenir des futaies régulières par coupes d'éclaircie successives (une coupe d'ensemencement d'abord, un éclaircissement avec réserve de baliveaux ensuite) plutôt que par plantations mono-spécifiques, pour un résultat finalement assez proche. En ce sens il se positionne dans une autre conception sylvicole que Zinner, mais il demeure que le paysage qui résulte de cette gestion débouche finalement sur un faciès qui se rapproche de celui de la hêtraie cathédrale.

La hêtraie cathédrale trouverait-elle son origine plus tardivement ?

Les témoignages issus de la période hollandaise et relatifs à la forêt qui nous sont parvenus sont peu nombreux étant donné le passage bref des Hollandais comme gestionnaires de Soignes : sept ans seulement avant la vente du domaine à la Société Générale. Le compte-rendu de la réunion tenue en 1814 entre le conservateur des Eaux et Forêts, Ferdinand Del Marmol, et Sanchez de Aguilar, membre du Conseil Privé, propose cependant le rétablissement des méthodes autrichiennes et critique vivement les dégâts commis en Soignes par les autorités françaises. Le texte, en traduisant le désir de revenir aux méthodes autrichiennes, rejoint l'idée d'une rupture des méthodes de plantation sous le régime français par rapport aux initiatives introduites par Zinner mais ne prouve en rien la réappropriation de ces dernières initiatives par l'administration hollandaise²⁵.

En 1822, la forêt est cédée à la Société Générale qui sera maîtresse de sa gestion jusqu'en 1843. Le travail de Michel Maziers, basé sur un dépouillement fouillé des archives, couvre cette période et permet de connaître en partie les opérations de repeuplement de l'époque. Il semble que, comme sous le régime français, celles-ci soient menées selon deux modes coexistants : le semis et la plantation. Le semis peut alors être naturel, avec tous les aléas que comporte cette méthode (fructifications irrégulières, concurrence avec les herbacées, etc.), mais il est aussi organisé de façon artificielle.

Sur les modes de gestion de Soignes entre 1843 et les années 1880, moment charnière pour la sylviculture sonienne, nos informations sont largement lacunaires, voire complètement inexistantes. Les archives

forestières sont dispersées entre les trois Régions et, pour ce qu'il en reste, le plus souvent encore aux mains des gestionnaires contemporains. On sait que sous l'influence du développement de l'extraction charbonnière, dévoreuse de bois de galeries, et l'extension des réseaux de chemin de fer, grands consommateurs de traverses, l'exploitation de la forêt belge connaît une intensification à partir des années 1840, poussant alors la Belgique dès 1850 à importer des quantités croissantes de bois d'œuvre et d'industrie là où elle avait été toujours exportatrice à cet égard²⁶. C'est peut-être dans cette période d'intensification des coupes et d'industrialisation généralisée, période pour laquelle une lecture approfondie des archives s'imposerait, qu'il faut voir l'opportunité d'une généralisation des pratiques de plantations « industrielles » rêvées par Zinner.

La hêtraie cathédrale : une invention contemporaine

La méthode de plantation « réformatrice » décrite dans l'historiographie comme étant « la méthode Zinner » correspond-elle réellement aux ambitions et aux réalisations du directeur des plantations ? Afin d'éviter une simplification excessive, revenons un instant sur la compréhension de la notion de « hêtraie cathédrale » dont l'interprétation multiple est à la base de nombreux malentendus.

Pour Stéphane Vanwijnsberghe, ingénieur des Eaux et Forêts, ce qui crée l'aspect « cathédrale » c'est une relative faible densité de hêtres aux fûts très droits (55 arbres à l'hectare seulement à 170 ans²⁷, formant des « colonnes ») combinée à une forte densité des cimes qui s'entremêlent pour former un dôme forestier, empêchant ainsi la formation d'un sous-bois, et ce sur de larges surfaces. On considère de nos jours que c'est entre 120 et 200 ans qu'intervient la phase

de maturité de la hêtraie cathédrale, période durant laquelle les arbres atteignent 40 m de long, s'étoffent en largeur pendant que le sous-bois demeure nu en raison de la faible luminosité arrivant sur le sol. Or la révolution des hêtraies en Soignes n'a été fixée à 200 ans que depuis le dernier plan de gestion de la Région bruxelloise, elle était auparavant fixée à 180 ans depuis 1971 et, avant cela, à 120 ans depuis 1886²⁸.

Il résulte de cette remarque qu'il est problématique d'attribuer la paternité de la hêtraie cathédrale à Joachim Zinner étant donné que celui-ci effectue des plantations de hêtres à une époque où le temps de révolution est fixé à 100 ans au maximum, probablement davantage 80 ans en pratique, ce qui signifie que les futaies que celui-ci a plantées ne sont jamais devenues cathédrales, du moins dans la conception sylvicole qu'on fait de ce faciès forestier aujourd'hui. La conception esthétique accompagnant la hêtraie cathédrale ne fait son apparition qu'au siècle dernier, au moment où ce faciès se met à exister. En effet, ce paysage est neuf pour les Bruxellois du début du XX^e siècle, soit à peine moins de cent ans après le développement des plantations de hêtraies régulières par les Français d'une part, par les gestionnaires belges après 1843 d'autre part. Le concept « cathédrale » se forge alors sous le regard et la plume des artistes, extrapolé par le regard des promeneurs qui, avec le développement du tourisme, voient croître la hêtraie sonienne (fig. 9). Dès la fin du XIX^e siècle, le souci de protection des grands arbres émerge auprès d'un plus large public, avec comme argument central le refus des coupes à blanc qui sont liées à leur exploitation. Le mode de gestion se modifie et les coupes à blanc sont remplacées par des coupes à caractère jardinatoire, méthode d'aménagement plus souple de la futaie (fig. 10). C'est dans un

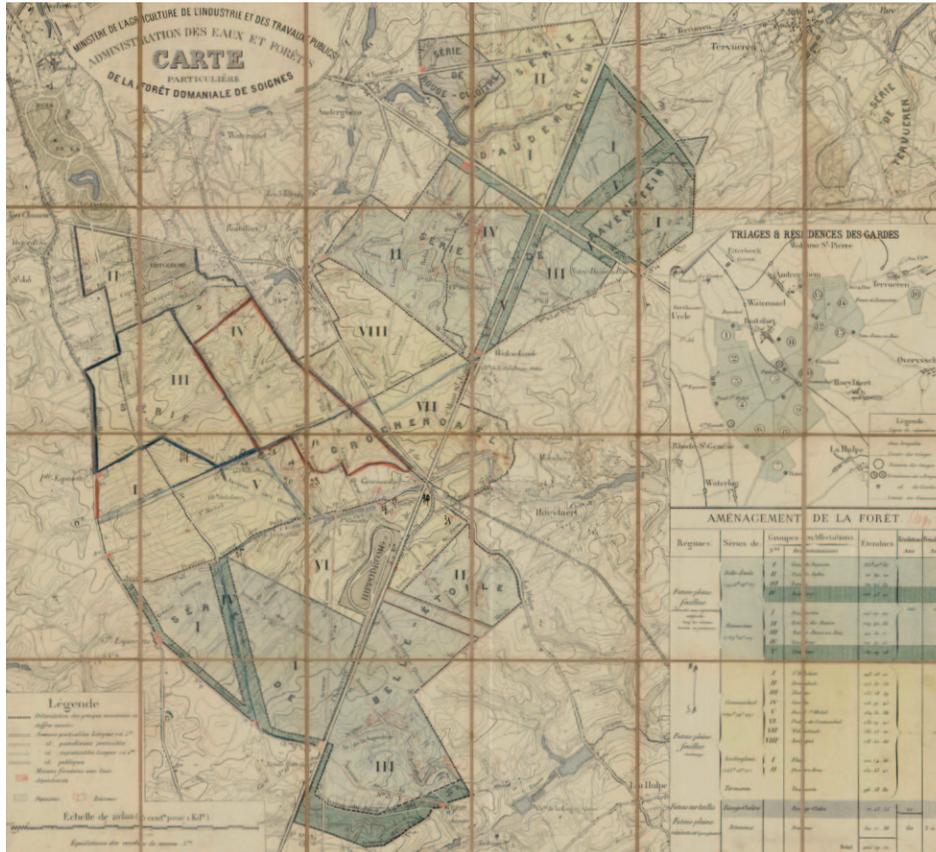


Fig. 10 Cette carte, témoin du changement de gestion forestière et réalisée en 1894, distingue la *futaie pleine feuillue* à *tire-et-aire* avec *régénération artificielle* de la *futaie pleine feuillue* « *jardinage* ». Elle annonce les nouveaux modes de gestion adoptés en Soignes au XX^e siècle [carte transmise par les archives de Groenendael].

contexte de mutation dans le rapport hommes-forêt qu'il faut comprendre la hêtraie cathédrale : au moment où on s'attache à défendre les intérêts esthétiques de la forêt, et plus seulement son poids financier, entre en jeu cet argument nouveau.

Conclusion

L'histoire de la hêtraie cathédrale sonienne demeure incomplète et nécessiterait une recherche étendue à une période plus large, incluant la sylviculture de la seconde moitié du XIX^e siècle. Il apparaît cependant que l'impact des autorités autrichiennes en général, et de Joachim Zinner en particulier, sur le paysage forestier doit être relativisé.

À l'origine du mythe de Zinner comme architecte de la hêtraie cathédrale se

trouve l'amalgame de trois états de fait indépendants : les plans d'aménagement de Zinner d'une part, la plantation artificielle de hêtres en Soignes d'autre part et le paysage « cathédrale » que nous connaissons aujourd'hui. En effet, bien que ces trois notions soient fortement liées les unes aux autres et puissent être interdépendantes, elles ne peuvent être télescopées. La méthode Zinner est, en partie, une systématisation des plantations de hêtres mais ne peut y être réduite ; car elle continue par son caractère expérimental à faire coexister différents faciès et différentes conceptions sylvicoles, et parce qu'elle inclut bien plus d'opérations que la simple plantation (coupes d'éclaircie, ébranchage, entretien de pépinières, etc.). Le faciès « cathédrale » quant à lui ne trouve

pas forcément son origine dans une sylviculture *stricto sensu* à la Zinner, notamment parce qu'il tient aussi beaucoup du caractère naturellement étouffant du hêtre par rapport aux autres essences et peut donc être le résultat d'autres modes de gestion forestière. On remarque en effet que la cartographie des zones de plantation expérimentales initiées par Zinner entre 1787 et 1793 ne coïncide pas avec les zones où l'on rencontre aujourd'hui des « hêtraies cathédrales »... Puissent la clarification de ces notions et l'éclairage partiel qu'offre la lecture des archives donner à l'histoire sylvicole sonienne un nouveau jour et l'inclure au cœur des questions actuelles de gestion forestière.

NOTES

1. TIRTAUX, B. et SARTON, K., *Aux origines de la hêtraie cathédrale. Émergence d'une sylviculture rationalisée en forêt de Soignes-1787-1907*, Rapport (inédit) remis à la Commission royale des Monuments et Sites (CRMS), Région de Bruxelles-Capitale, février-mai 2014.
2. BEETZ, M., « Joachim Zinner (1742-1814) : biographie d'un jardinier mal connu », in MOTIER, R., HASQUIN, H. (dir.), *Parcs, jardins et forêts au XVIII^e siècle*, Éditions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 1997, p. 9-28.
3. Barnabé Guimard (1734-1805) : élève de l'Académie royale d'Architecture à Paris, il s'établit à Bruxelles comme architecte de Charles de Lorraine et est chargé de l'élaboration des plans du quartier de la place Royale et du parc. DUQUENNE, X., *Le parc de Bruxelles*, Bruxelles, 1993, p. 33-36.
4. Archives générales du Royaume (AGR), Conseil des Finances (CF), 1650, 29 mars 1787.
5. AGR, CF, 1650, édité dans GOBLET D'ALVIELLA, F., *Histoire des bois et forêts de Belgique. Des origines à la fin du régime autrichien*, Paris-Bruxelles, 1927-1930, t. III, p. 57-59.
6. AGR, CF, 1655, 2 octobre 1792.
7. Au sujet de la conversion des bonniers en hectares, les équivalences divergent selon les sources utilisées. Nous gardons ici l'équivalence grossière d'un bonnier pour un hectare.
8. LEFEBVRE, S., « Les pépinières dans les Pays-Bas autrichiens : le cas de Soignes », in MORTIER, R., HASQUIN, H. (dir.), *Parcs, jardins et forêts au XVIII^e siècle*, op. cit., p. 40.
9. AGR, Foresterie de Brabant (FB), 86.
10. AGR, CF, 1650, 31 mars 1787, op. cit.
11. Pour les années 1788 à 1790, période durant laquelle le Conseil des Finances est supprimé, il s'est agi de la correspondance avec le Conseil du Gouvernement général.
12. Cette estimation est basée tant sur les projets de Zinner, la géographie de ces projets et leur potentielle réalisation en lien avec les travaux réalisés précédemment, les sommes consacrées annuellement aux ouvrages répertoriées dans les livres de comptes, la moyenne des surfaces à replanter annuellement, le coût de repeuplement par bonnier annoncé à 175 fl., et le rapport de proportion entre projet et réalisation effective qui nous est connu pour l'année 1789-1790.
13. Voir le mémoire de de l'Escaille édité dans GOBLET D'ALVIELLA, F., *Histoire des bois...*, op. cit., t. III, p. 65.
14. DOULCET PONTÉCOULANT, L.-G., *Exposition de la situation administrative du département de la Dyle au 1^{er} germinal an 8 et au 1^{er} germinal an 13. Mémoire remis par M. Doulcet-Pontécoulant, Préfet du département de la Dyle, à son successeur M. De Chaban et au conseil général du département*, Bruxelles, an 13 (1805), dans SOMERHAUSEN, L. (éd.), « Essai sur la statistique générale du Département de la Dyle par le commandant Doulcet-Pontécoulant, préfet », *Le folklore brabançon*, 185-191, 1970, p. 5-30, 179-212, 278-308 et 315-365; 1971, p. 108-128, 205-224 et 300-312.
15. AGR, Conseil du Gouvernement Général (CGG), 1089, 9 décembre 1787.
16. AGR, CF, 1653, 20 juillet 1791.
17. AGR, CGG, 1073, 19 novembre 1787.
18. AGR, CGG, 1085, 6 mars 1789.
19. DEL MARMOL, F., « Notice sur la forêt de Soignes. Sur son aménagement, son amélioration et ses produits divers; suivie de quelques observations sur les forêts en général », *Journal d'agriculture, d'économie rurale et des manufactures des Pays-Bas*, 18, 1924, p. 72-91, 129-148, 207-219, 270-284.
20. AGR, Administration Centrale et Supérieure (ACS), 372, p. 11, 11 nivôse an 3.
21. DOULCET PONTÉCOULANT, L.-G., *Exposition de la situation administrative du département de la Dyle*, op. cit. Voir aussi à ce sujet DEL MARMOL, F., « Notice sur la forêt de Soignes... », op. cit., p. 87.
22. AGR, Département de la Dyle (DD), 2319, 22 nivôse an 8.
23. AGR, Préfecture de la Dyle (PD), 844, 7 ventôse an 10.
24. AGR, Eaux et Forêts (EF), 8, *Plantation, forêt de Soignes*, pluviôse an 11.
25. AGR, Conseil Privé (CP), 17, 13 septembre 1814.
26. CORVOL, A. et BILLEN, C., *Les Bruxellois et la forêt de Soignes. Opinion publique et gestion forestière (1850-1914)*. Étude non publiée réalisée dans le cadre de l'action « Research in Brussels » à l'initiative du secrétaire d'État R. Hotyat de l'Exécutif de la Région de Bruxelles-Capitale, ULB, IGEAT, janvier 1994, p. 12.
27. TIMAL, G. et VANWIJNSBERGHE, S., « La sylviculture de la hêtraie cathédrale », in *La Forêt de Soignes. Connaissances nouvelles pour un patrimoine d'avenir*, Mardaga, Wavre, 2009, p. 105-114.
28. Archives de Groenendael, CRAHAY, N., *Forêt domaniale de Soignes, rapport d'aménagement*, 1906.

Joachim Zinner, forest management and beech cathedral (1787-1907):

getting to the origins of a myth

The Sonian Forest is famous for being akin to a "cathedral of beeches" to which the residents of Brussels are very attached. The origin of this landscape has long been attributed to the Austrian, Joachim Zinner, and to the large-scale forest designs imposed by the Habsburgs at the end of the 18th century. However, following an in-depth study of the forest archives and a mapping out of the work done by Zinner, it appears that the history of the Sonian beeches is much more complex than historical writings make out. Through new elements revealed by a thorough investigation of the sources, the article aims to revisit the history of the management of the Sonian Forest between 1787 and the first half of the 19th century in order to deconstruct a myth which has wrongly merged together Zinner's design plans, the artificial planting of beeches in the Sonian Forest and the "cathedral" landscape that we see today. Although Zinner was one of the first to adopt a systematic approach, it seems that his suggestions for the layout of the forest did not endure identically for the whole of the 19th century, which rules out the idea that the Austrians were at the origin of an established style of forest management that lasted for many decades.

COLOPHON

COMITÉ DE RÉDACTION

Jean-Marc Basy, Stéphane Demeter,
Paula Dumont, Murielle Leseque,
Cecilia Paredes, Brigitte Vander Bruggen
et Anne-Sophie Walazyc.

RÉDACTION FINALE EN FRANÇAIS

Stéphane Demeter

RÉDACTION FINALE EN NÉERLANDAIS

Paula Dumont

SECRETARIAT DE RÉDACTION

Murielle Leseque

COORDINATION DE L'ICONOGRAPHIE

Cecilia Paredes

COORDINATION DU DOSSIER

Murielle Leseque

AUTEURS / COLLABORATION RÉDACTIONNELLE

Paulo Charruadas, Bruno Campanella,
Mimi Debruy, Yannick Devos,
Paula Dumont, Patrick Huvenne,
Wim Lambrechts, Roger Langohr,
Catherine Leclercq, Harry Lelièvre,
Isabelle Leroy, Marc Meganck,
Jean-François Plumier,
Grégory Reinbold, Karim Sartou,
Blanche Tirtiaux, Bart Vanmontfort,
Brigitte Vander Bruggen,
Stéphane Vanwijnsberghé,
Anne-Sophie Walazyc.

TRADUCTION

Gitracom, Data Translations Int.

RELECTURE

Martine Maillard et le comité de rédaction.

GRAPHISME

The Crew Communication

IMPRESSION

Dereume Printing

DIFFUSION ET GESTION DES ABONNEMENTS

Cindy De Brandt,
Brigitte Vander Bruggen.
bpeb@sprb.irisnet.be

REMERCIEMENTS

L'équipe du Centre urbain, Olivia Bassem,
Ann Degraeve, Sylvianne Modrie.

ÉDITEUR RESPONSABLE

Arlette Verkruyssen, directeur général
de Bruxelles Développement urbain de la
Région de Bruxelles-Capitale, CCN
– rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles.

Les articles sont publiés sous la
responsabilité de leur auteur. Tout droit
de reproduction, traduction et adaptation
réservé.

CONTACT

Direction des Monuments et des Sites-
Cellule Sensibilisation
CCN – rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles.
<http://www.monument.irisnet.be>
aatl.monuments@sprb.irisnet.be

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Malgré tout le soin apporté à la
recherche des ayants droit, les éventuels
bénéficiaires n'ayant pas été contactés
sont priés de se manifester auprès de la
Direction des Monuments et des Sites
de la Région de Bruxelles-Capitale.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AAM – Archives d'Architecture Moderne
AGR – Archives générales du Royaume
APR – Archives du Palais royal
ARB – Académie royale de Belgique
ARP – Archives René Pechère
AVB – Archives de la Ville de Bruxelles
CEBE – Commission de l'Environnement
de Bruxelles et Environs asbl
CDBDU – Centre de Documentation
de Bruxelles Développement urbain
DMS – Direction des Monuments et
des Sites
IRSN – Institut royal des Sciences
naturelles de Belgique
KBR – Bibliothèque royale de Belgique
KIK-IRPA – Koninklijk Instituut voor
het Kunstpatrimonium / Institut royal
du Patrimoine artistique
MRAH – Musées Royaux d'Art et d'Histoire
MRBAB – Musées royaux des beaux-arts
de Belgique
ONF – Office National des Forêts
SPRB – Service public régional
de Bruxelles
ULB – Université libre de Bruxelles

ISSN

2034-578X

DÉPÔT LÉGAL

D/2015/6860/004

Dit tijdschrift verschijnt ook
in het Nederlands onder de titel
« Erfgoed Brussel ».